

DECLARATION DES EXPLOITATIONS ET PARCELLES IRRIGABLES

ANNEE : 2022

A retourner à l'ODG au plus tard le 10 mai

(SYNDICAT DES VIGNERONS DE RASTEAU – ODG – 1 place de l'Eglise 84110 RASTEAU)
Téléphone : 09 62 50 02 16 – Télécopie : 09 71 70 58 58 – secretariat-odg@rasteau.fr

NOM / RAISON SOCIALE			
ADRESSE			
NUMERO CVI		SUPERFICIE EN AOC DE L'EXPLOITATION	

PARCELLES CONCERNEES

AOC	COMMUNE	SECTION	N° de PARCELLE	SURFACE	CEPAGE	TYPE DE MATERIEL UTILISE SUR = Surface (raie- planches- ruissellement-...) ASP = Aspersion GTE = Goutte à goutte ENT = Enterré	SYSTEME D'IRRIGATION FIXE : OUI/NON	TYPE DE RESSOURCE

FAIT A :

LE

SIGNATURE :